



DIRECTION COMPTABLE  
& FINANCIÈRE  
SC/BV 2023-030

VILLE DE SAINT CHAMOND  
Monsieur Le Maire  
Hôtel de Ville  
Avenue Antoine Piney  
42400 SAINT CHAMOND

**Affaire suivie par**

Bruno VALETTE : 04-77-40-55-87  
bruno.valette@habitat-metropole.fr

A l'attention de Mme Christelle ROND

A Saint Etienne, le 24 avril 2023

**OBJET** : Réaménagement dette d'Habitat et Métropole auprès de la CDC  
Demande de garantie d'emprunt

Monsieur le Maire,

Compte tenu du contexte économique actuel marqué par une forte inflation, et du fait que plusieurs de nos emprunts sont indexés sur cet indice, Habitat et Métropole a sollicité la Caisse des Dépôts pour un réaménagement de ces contrats de prêt spécifiques.

La CDC a répondu favorablement à notre demande et nous propose une modification des caractéristiques de ces prêts, en passant d'une indexation sur l'inflation à une indexation sur le livret A, ainsi qu'un allongement de 3 ou 5 ans, et une progressivité de 0,5% ou 1% selon les cas (voir détail en annexe de la délibération du bureau du conseil d'administration du 25/01/2023 ci-jointe).

Aussi, nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance la réitération de la garantie de votre Ville pour la ligne de prêt n° 1279824 dont le capital restant dû s'élevait à 1 789 396,16 € à la date du 25 janvier 2023.

Pour l'instruction de notre dossier, nous vous prions de trouver ci-joint les éléments suivants :

- Une copie de la délibération du Bureau du Conseil d'Administration d'Habitat et Métropole en date du 25 janvier 2023 approuvant le réaménagement d'emprunts contractés auprès de la Banque des Territoires (BDT),
- Une copie de la lettre d'offre de réaménagement de la dette de notre organisme par la BDT,
- Le modèle de délibération de garantie à faire approuver par votre prochain Conseil Municipal,
- Une copie de l'avenant de réaménagement du contrat de prêt de la Caisse des Dépôts et Consignations n° 145028.